



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

LA MULÂTRESSE SOLITUDE



Série UNESCO Femmes dans l'histoire de l'Afrique





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

La Série UNESCO Femmes dans l'histoire de l'Afrique, produite par la Division des sociétés du savoir du Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO, a été réalisée dans le cadre de la plateforme intersectorielle Priorité Afrique, avec le soutien de la Division pour l'égalité des genres. Cette initiative a été financée par le gouvernement de la République de Bulgarie.

Spécialiste de l'UNESCO responsable du projet : Sasha Rubel
Direction éditoriale et artistique : Edouard Joubeaud

Publié en 2014 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2014
ISBN 978-92-3-200043-9



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Illustration de la couverture : Yann Degruel
Mise en pages : Margaux Darcel



LA MULÂTRESSE SOLITUDE

Série UNESCO Femmes dans l'histoire de l'Afrique
Direction éditoriale et artistique : Edouard Joubeaud

Bande dessinée
Illustrations : Yann Degruel
Scénario et texte : Sylvia Serbin

Dossier pédagogique
Texte : Edouard Joubeaud
Validation scientifique : Frédéric Régent

Sommaire

1	Introduction	5
2	Biographie	7
3	Bande dessinée	9
4	Dossier pédagogique	35
5	Ressources	55



1 Introduction

Lumière sur les femmes !

La série UNESCO Femmes dans l'histoire de l'Afrique, ainsi que le site Internet du même nom, poursuivent l'objectif de mettre en lumière une sélection de figures féminines de l'histoire de l'Afrique.

A travers une sélection de 20 personnages, elle témoigne en effet que, de tout temps, les femmes africaines et d'ascendance africaine se sont illustrées dans l'histoire dans des domaines aussi divers que la politique (Gisèle Rabesahala), la diplomatie et la résistance à la colonisation (Njinga Mbandi), la défense des droits des femmes (Funmilayo Ransome-Kuti), ou la protection de l'environnement (Wangari Maathai).

La sélection de femmes proposée à travers cette série de publications ne représente qu'une infime partie de la contribution des femmes africaines, qu'elles soient connues ou anonymes, à l'histoire de leur pays, de l'Afrique et de l'humanité tout entière.

A travers cette initiative, en soulignant l'éducation, le parcours académique et les accomplissements principaux de ces femmes d'exception, l'UNESCO souhaite mettre en exergue leur héritage et inviter à poursuivre la recherche sur le rôle des femmes dans l'histoire africaine.

Visitez et partagez le site Internet de l'UNESCO sur les femmes dans l'histoire de l'Afrique :

www.unesco.org/womeninfrica



Illustration de Jonathas Mello.



Femme de la cour royale à Tiébélé.
Photographie de Rita Willaert, 2012.

L'égalité des genres, priorité globale de l'UNESCO

L'Organisation s'efforce sans relâche de promouvoir et intégrer les principes de l'égalité des genres dans tous ses programmes, notamment dans le secteur de l'éducation.

L'éducation permet en effet de transmettre la valeur essentielle de l'égalité entre les sexes : elle constitue un levier pour faire respecter les droits fondamentaux des femmes et mettre en lumière leur place centrale dans toutes les sociétés.

A ce titre, l'enseignement de l'histoire a un rôle déterminant à jouer puisqu'il permet une meilleure compréhension des fonctions sociales, politiques, économiques et des conditions de vie spécifiques des femmes dans les sociétés du passé.

Histoire générale de l'Afrique

La présente publication s'inscrit dans le cadre de la phase II du projet de l'UNESCO intitulé « l'Histoire générale de l'Afrique ».

Sa phase I, lancée en 1964 et terminée en 1999, a permis la rédaction et la publication d'une collection de huit volumes, en édition principale et en version abrégée, qui ont été traduits en treize langues (dont 3 langues africaines). Ces volumes sont accessibles gratuitement en version numérique sur le site Internet de l'UNESCO.

Sa phase II, lancée en 2009, est intitulée « l'Utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique ». Son objectif est d'adapter les contenus des volumes à l'enseignement scolaire afin d'améliorer la connaissance des élèves et des étudiants africains sur l'histoire de leur continent.



Photographie de UNESCO/M. Benchelah, 2012.



Photographie de Almanaque Lusofonista, 2013.

2 Biographie

La Mulâtresse Solitude (fin 18e siècle - 19e siècle)

Née vers 1780, la Mulâtresse Solitude est l'une des figures historiques des rébellions de 1802 contre le rétablissement de l'autorité de Lacrosse, capitaine-général de la Guadeloupe nommé par Napoléon Bonaparte, qui avait été expulsé en octobre 1801 à la suite d'un putsch des officiers de couleur de l'armée. Le peu que l'on sait d'elle provient de l'ouvrage *Histoire de la Guadeloupe* d'Auguste Lacour (1805-1869).

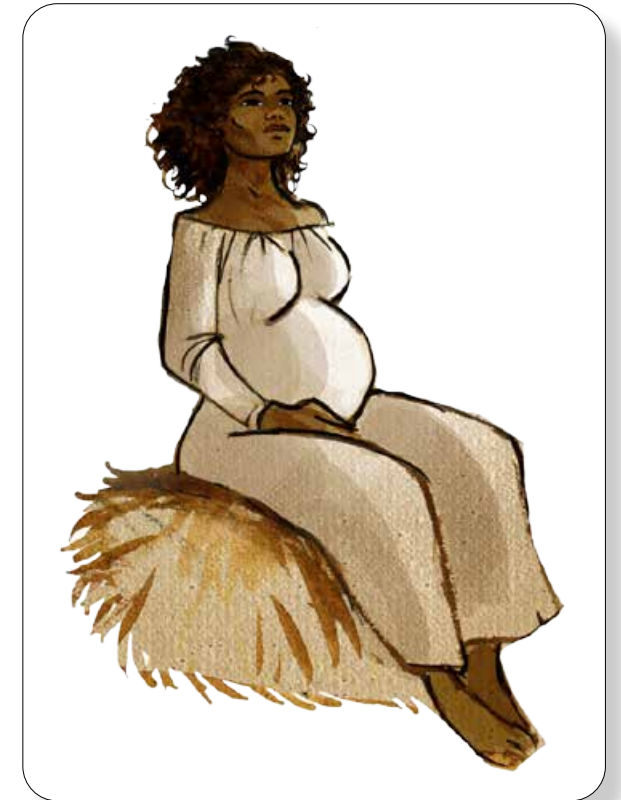
En 1802, huit ans après la première abolition de l'esclavage, Napoléon Bonaparte envoie le général Antoine Richepance en Guadeloupe. A la tête de 3 500 hommes, celui-ci a reçu pour mission de rétablir Lacrosse dans sa fonction de capitaine-général, de désarmer tous les soldats de couleur, de déporter les officiers rebelles et de rétablir la discipline chez les anciens esclaves. Dès son arrivée, il ordonne le désarmement des soldats de couleur et les conduit à bord de ses navires.

Dès lors, une rébellion orchestrée par le chef de bataillon (commandant) Joseph Ignace et les capitaines Palerme et Massoteau s'organise. Leur compagnon de lutte, Louis Delgrès, natif de Saint-Pierre en Martinique, chef de bataillon et commandant l'arrondissement de Basse-Terre, lance l'appel du 10 mai 1802 intitulé « A l'univers entier, Le dernier cri de l'innocence et du désespoir ». La Mulâtresse Solitude, enceinte de quelques mois, rejoint ce combat contre les troupes de Richepance.



Après 18 jours d'un combat inégal (plus de 4 000 soldats du côté de Richepance et environ 1 000 soldats réguliers du côté des rebelles), c'est la défaite. Ignace, sur le point d'être fait prisonnier, se donne la mort, tandis que Delgrès et ses troupes font exploser la maison Danglemont du Matouba, dans laquelle ils se sont retranchés. Solitude est faite prisonnière vers le 23 mai 1802, lors de la prise du camp de Palerme à Dolé. Elle est condamnée à mort et suppliciée le 29 novembre de la même année, le lendemain de son accouchement. « Etre supplicié » signifie recevoir un supplice qui peut aller du fouet au carcan et jusqu'à la mort.

Figure féminine des insurgés de 1802 en Guadeloupe, la Mulâtresse Solitude incarne les femmes et les mères des Caraïbes qui se sont battues en faveur de la défense des idées de liberté et d'égalité dans le contexte du système esclavagiste.



3 Bande dessinée

La Mulâtresse Solitude (fin 18^e siècle - 19^e siècle)

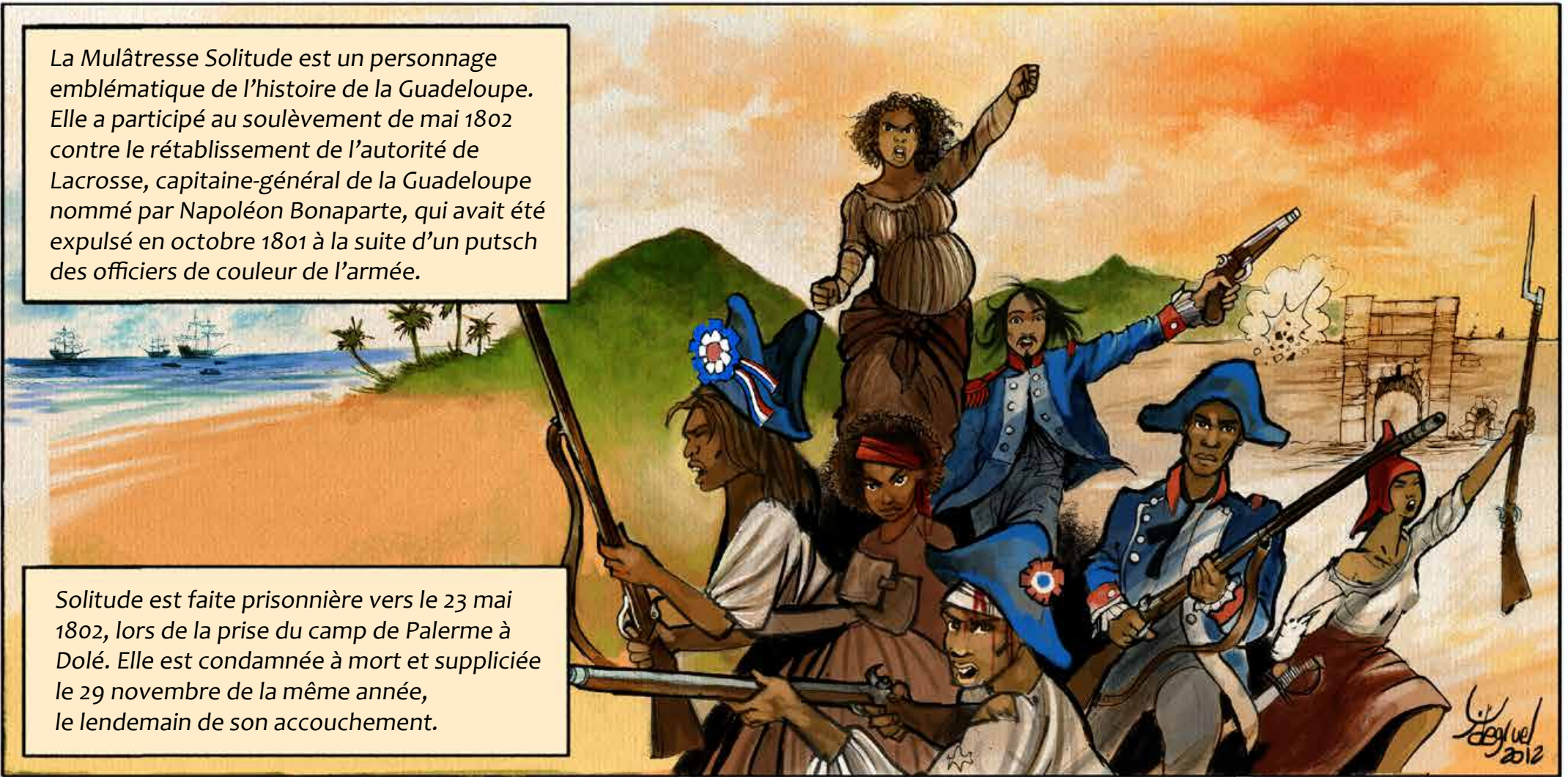
Avant-propos

Le peu que l'on sait de la Mulâtresse Solitude provient de quelques lignes de l'ouvrage *Histoire de la Guadeloupe*, rédigé par Auguste Lacour au milieu du 19^e siècle. La bande dessinée qui va suivre propose une interprétation de son histoire. Elle est inspirée de l'ouvrage d'Auguste Lacour, du roman *La Mulâtresse Solitude* d'André Schwarz-Bart et du contexte historique de la fin du 18^e siècle en Guadeloupe. Les illustrations sont basées sur un travail de recherche historique et iconographique portant sur la Guadeloupe et l'esclavage. Elles ne prétendent aucunement représenter avec exactitude les faits, les personnages, l'architecture, les coiffures et les parures de l'époque.

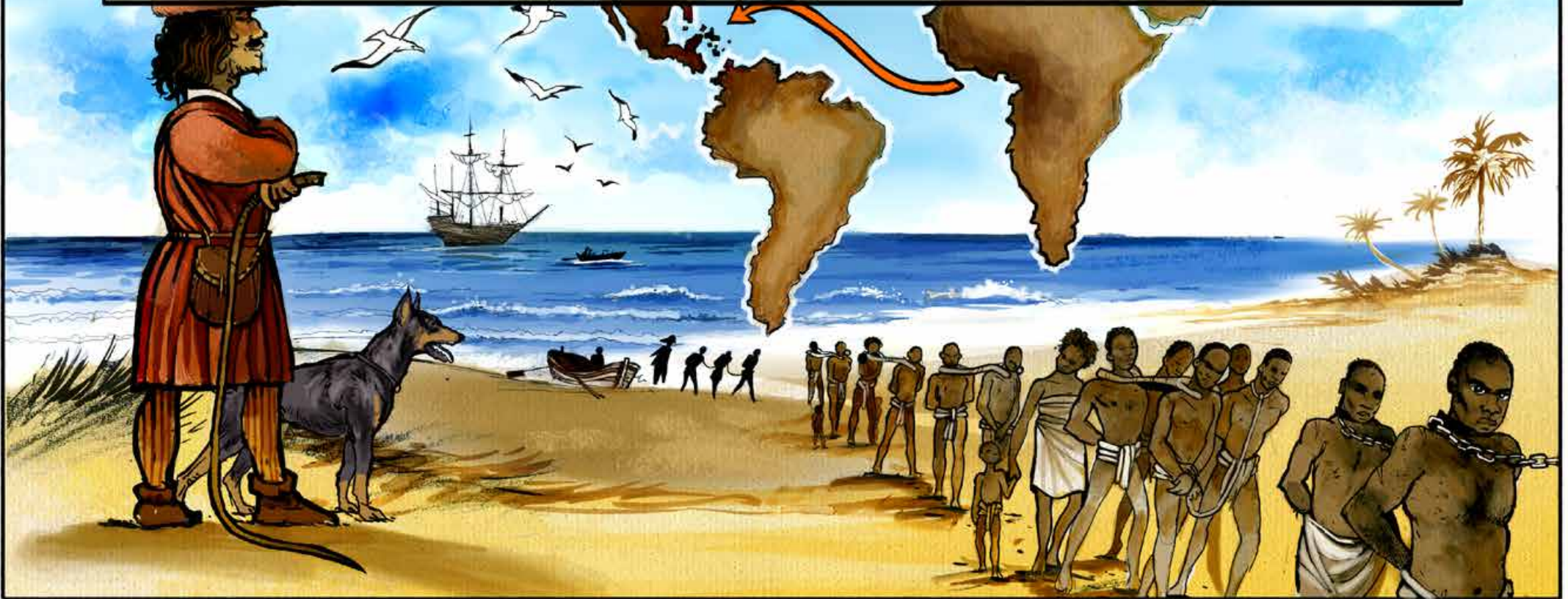


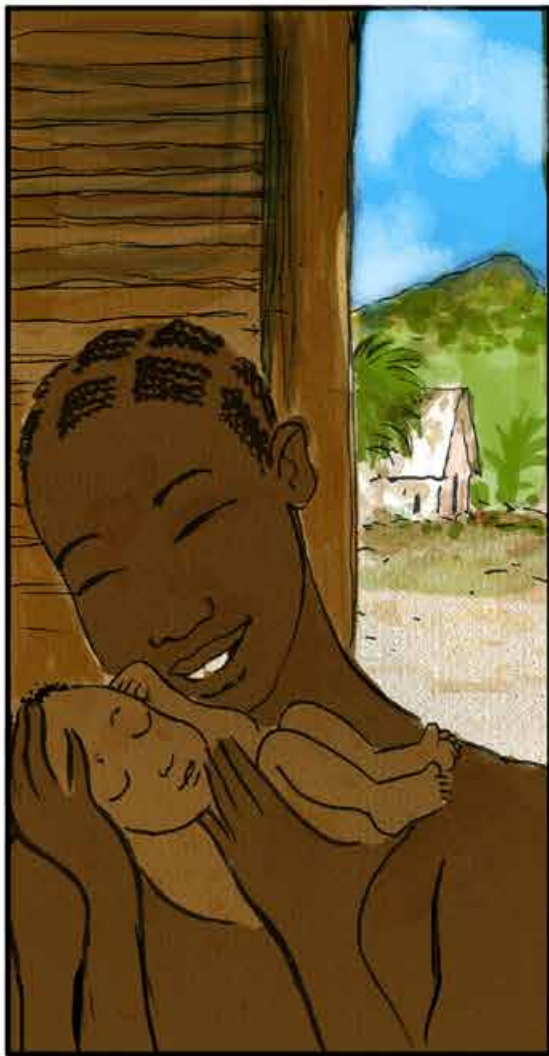
La Mulâtresse Solitude est un personnage emblématique de l'histoire de la Guadeloupe. Elle a participé au soulèvement de mai 1802 contre le rétablissement de l'autorité de Lacrosse, capitaine-général de la Guadeloupe nommé par Napoléon Bonaparte, qui avait été expulsé en octobre 1801 à la suite d'un putsch des officiers de couleur de l'armée.

Solitude est faite prisonnière vers le 23 mai 1802, lors de la prise du camp de Palerme à Dolé. Elle est condamnée à mort et suppliciée le 29 novembre de la même année, le lendemain de son accouchement.



Son histoire se passe en Guadeloupe, archipel de la mer des Caraïbes, colonisé en 1635 par les Français. Après avoir combattu les Caraïbes, peuple autochtone de l'île, les Français établirent une société esclavagiste. La traite transatlantique leur permit d'exploiter des Africains réduits en esclavage et leurs descendants pour développer une économie basée sur les cultures de la canne à sucre, du café et du coton.





C'est dans ce contexte, vers 1780, que la petite Solitude voit le jour, probablement d'une mère noire et d'un père blanc.

Elle tenta de protéger son enfant dont la peau claire déterminait à l'avance une catégorie spécifique au sein de la société esclavagiste : « les mulâtres ». Elle s'attristait à l'idée d'être séparée un jour de sa fille pour cette raison.





Ce fut malheureusement ce qui se passa : le maître remarqua cette petite fille aux yeux clairs. Il en fit une domestique, une catégorie supérieure des esclaves. Dès lors, sa mère ne pouvait plus l'approcher. Elle faillit en perdre la raison.



Avec un groupe d'esclaves, elle s'échappa dans la montagne pour y fonder un camp de Marrons, nom donné aux esclaves fugitifs.



Solitude fut affectée comme compagne de jeu des filles du maître. Cependant, traumatisée d'avoir été si brutalement séparée de sa mère, elle parlait peu et restait souvent dans le silence.





A mesure que Solitude grandissait et qu'elle devenait une femme, elle prenait conscience de toute l'horreur dont elle était témoin. Humiliations, tortures, cris et souffrances lui revenaient sans cesse à l'esprit.





A Paris, la Société des Amis des Noirs est créée le 19 février 1788. Elle réclame l'arrêt immédiat de la traite des esclaves et l'abolition graduelle de l'esclavage.



Un an plus tard, en 1789, la Révolution française éclate. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Le 28 mars 1792, les libres de couleur obtiennent l'égalité avec les Blancs, grâce à l'action de leurs représentants à Paris.



Profitant des divisions entre leurs maîtres, des luttes entre Blancs et libres de couleur, les esclaves de Saint-Domingue, une autre île des Caraïbes, se révoltent le 22 août 1791. En quelques semaines, ils détruisent 1400 plantations et tuent 1000 maîtres.

En 1793, les Britanniques et les Espagnols sont en guerre contre les révolutionnaires français. Ces derniers recrutent dans leur armée de nombreux esclaves auxquels ils donnent la liberté.



Le 21 juin 1793, ils donnent la liberté également aux familles des esclaves qui combattent pour la République. Le 29 août 1793, l'esclavage est aboli à Saint-Domingue.

Le 4 février 1794, la France étend l'abolition de l'esclavage à toutes les autres colonies. Le commissaire Victor Hugues, envoyé de Paris, débarque en Guadeloupe avec ses troupes le 4 juin. Il proclame l'abolition de l'esclavage le 7 juin.

Citoyens de toutes couleurs ! Vous n'êtes devenus égaux que pour jouir du bonheur et le faire partager à tous !

Vive la République !

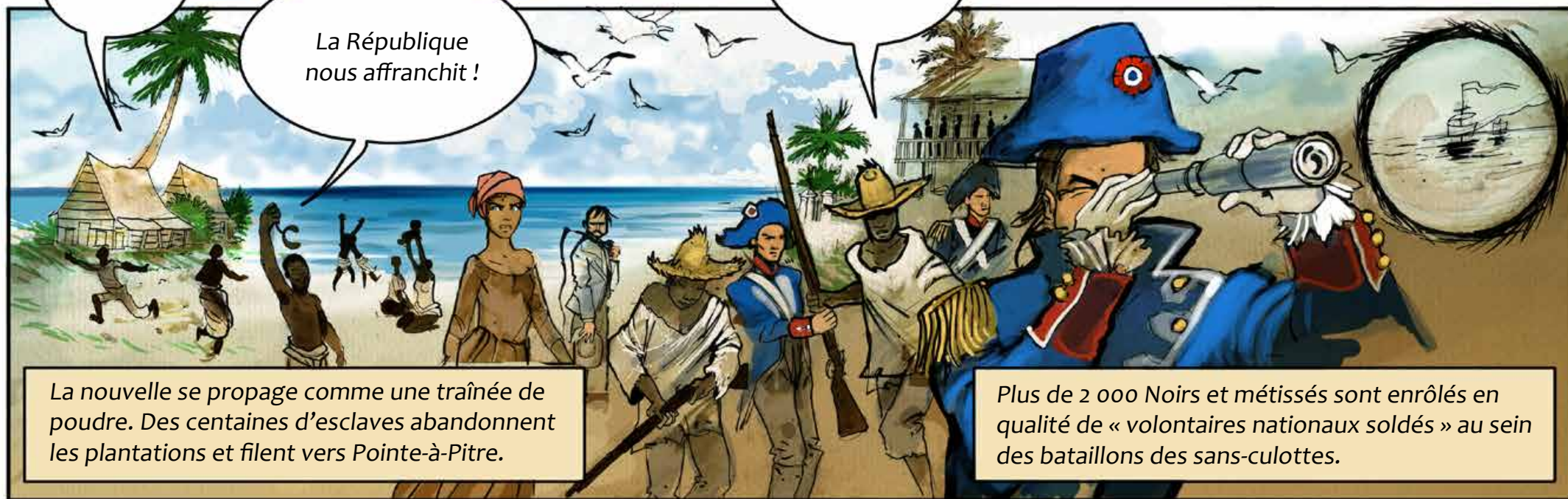




C'est fini !

Libres ! Nous sommes libres !

Nous voilà enfin débarrassés des royalistes !



La République nous affranchit !

La nouvelle se propage comme une traînée de poudre. Des centaines d'esclaves abandonnent les plantations et filent vers Pointe-à-Pitre.

Plus de 2 000 Noirs et métissés sont enrôlés en qualité de « volontaires nationaux soldés » au sein des bataillons des sans-culottes.



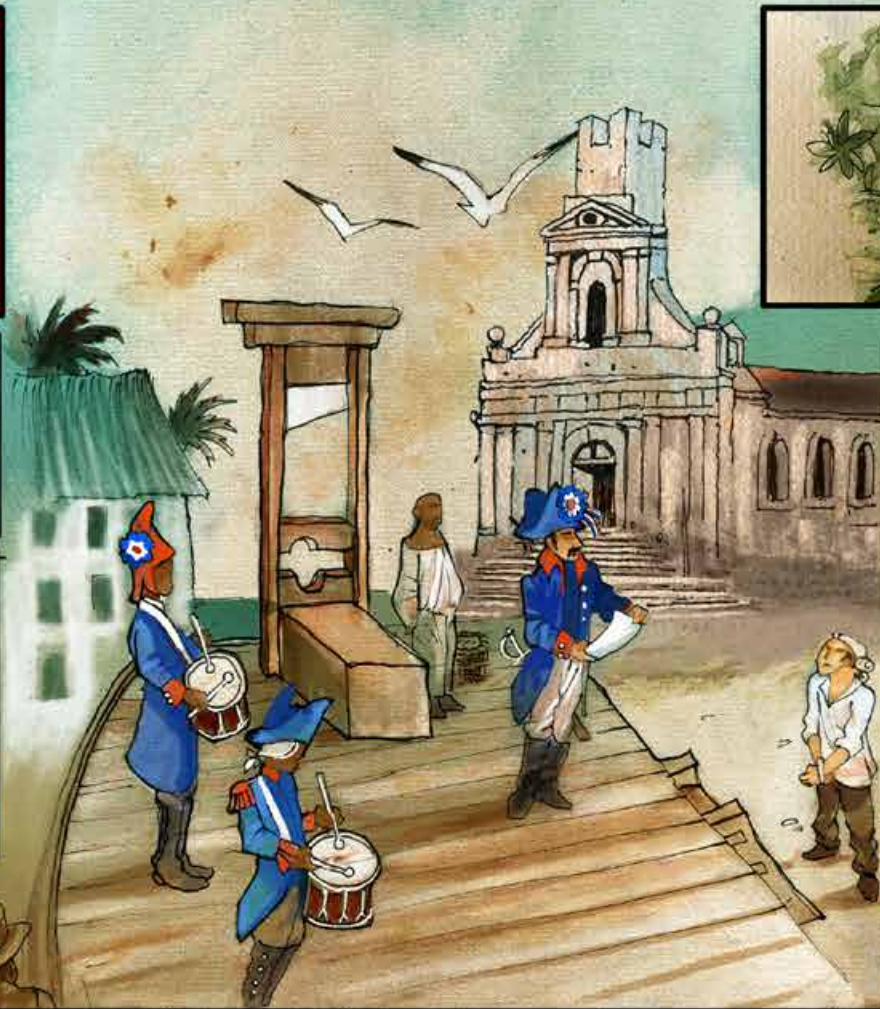
Les bataillons de sans-culottes noirs s'illustreront par leur courage lors de la guerre contre les Anglais, qui occupent l'île. Quant à Solitude, lorsqu'elle apprend la nouvelle de l'abolition de l'esclavage, elle ne se mêle pas aux danses de joie de ses compagnons...

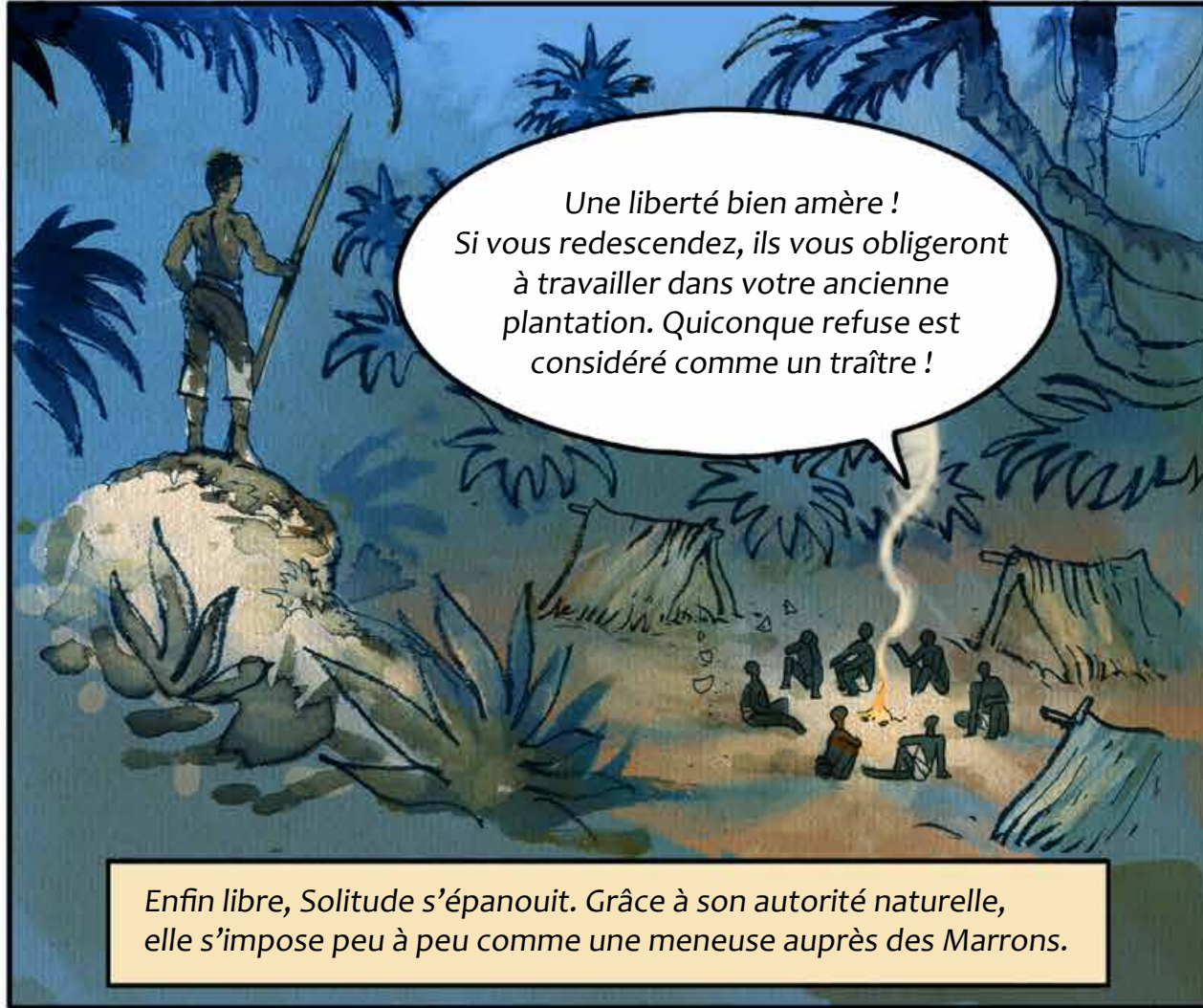


... Elle assiste à l'exécution des grands propriétaires royalistes qui avaient combattu la République pour maintenir l'esclavage.

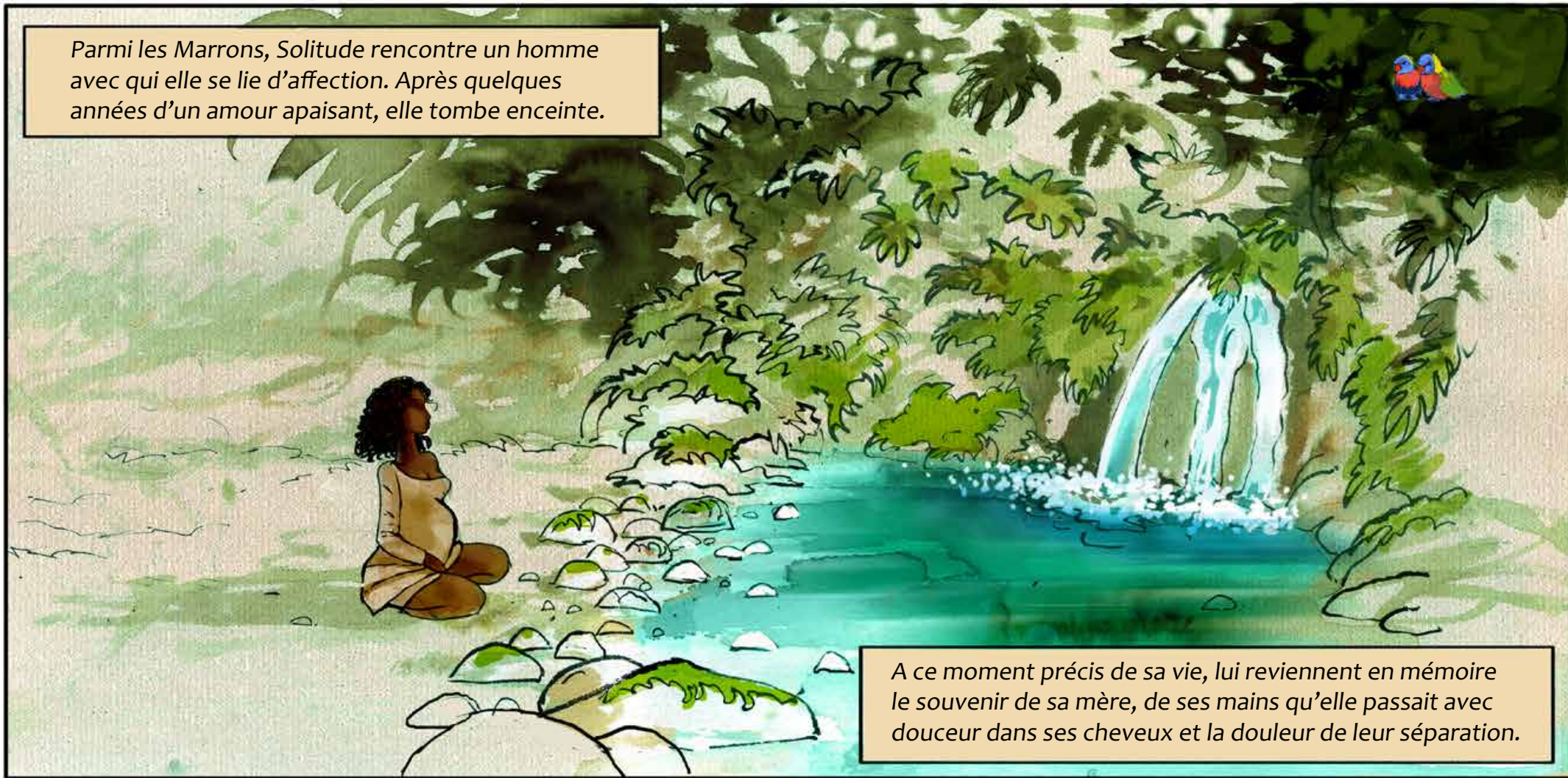


Puis Victor Hugues impose un régime de terreur. Il remplace l'ancienne servitude par une discipline militaire rigoureuse et ordonne aux esclaves affranchis de rester sur les habitations et de travailler pour leurs anciens maîtres. Solitude décide de fuir et de rejoindre un camp de Marrons établi dans la forêt.





Parmi les Marrons, Solitude rencontre un homme avec qui elle se lie d'affection. Après quelques années d'un amour apaisant, elle tombe enceinte.



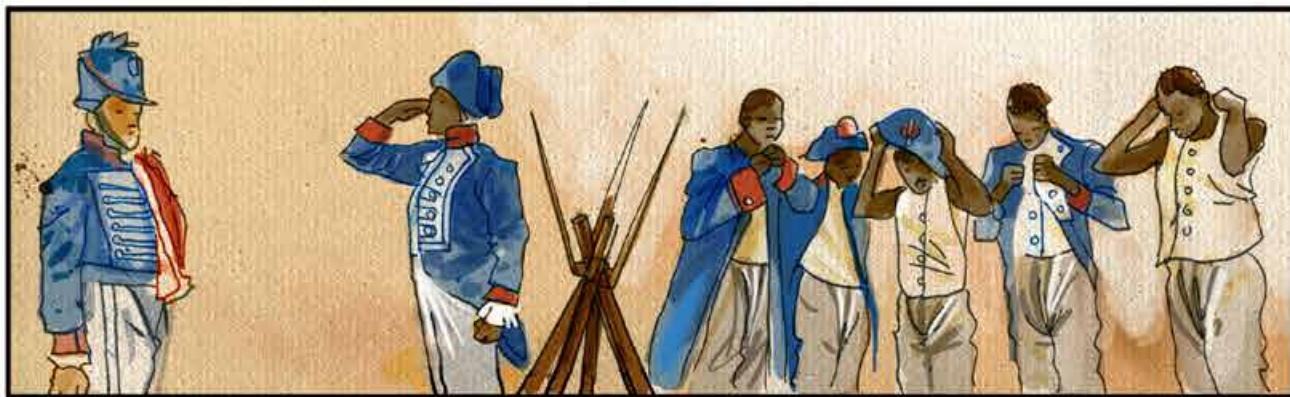
A ce moment précis de sa vie, lui reviennent en mémoire le souvenir de sa mère, de ses mains qu'elle passait avec douceur dans ses cheveux et la douleur de leur séparation.

En octobre 1801, Lacrosse, chargé par Napoléon Bonaparte de gouverner la Guadeloupe, veut déporter certains officiers de couleur, mais ceux-ci se révoltent et expulsent Lacrosse de la Guadeloupe.

La Guadeloupe est alors dirigée par un gouvernement provisoire dont le chef est Magloire Pélage, chef de brigade natif de la Martinique, enfant d'un mulâtre et d'une noire. Pélage jure fidélité à la France de Bonaparte. Malgré cela, Bonaparte charge le général Richepance de rétablir Lacrosse dans ses fonctions et de punir les « rebelles ».

Les soldats de couleur ignorent ce qui les attend ce 6 mai 1802 lorsque, de la rade de Pointe-à-Pitre, ils saluent de joyeux signes de la main l'approche des navires de Richepance en provenance de France.

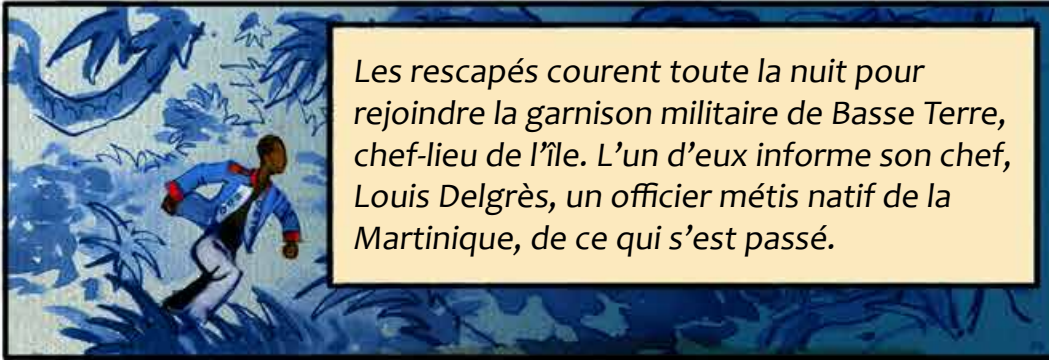




Sitôt débarqué, Richepance ordonne la relève des troupes et demande aux soldats de Guadeloupe d'embarquer sur les navires en leur promettant de combattre ailleurs. Certains sont menés calmement aux navires, d'autres sont humiliés et molestés par les partisans de Lacrosse.



Un vent de révolte secoue les officiers et soldats de couleur encore à terre. Profitant de la confusion générale, une centaine d'entre eux disparaît dans le crépuscule.





Le 10 mai 1802, Delgrès lance un appel à la résistance et fait publier une proclamation intitulée « A l'Univers entier, le dernier cri de l'innocence et du désespoir ». Solitude, alors enceinte de quelques mois, est dans la région de Dolé, où se trouve une partie des insurgés, commandés par Palerne.



Rejoignons Delgrès et empêchons le retour de Lacrosse !



Vivre libre ou mourir !





L'appel de Delgrès entraîne le regroupement de quelques milliers de civils et cultivateurs, parmi lesquels Solitude et de nombreuses femmes. Lors des combats, les femmes se montrent d'un courage et d'une combativité exemplaires. Elles assurent la liaison entre les troupes et les galvanisent, déifiant l'ennemi.







Le 28 mai 1802, la maison, où sont retranchés Delgrès et entre 300 et 500 de ses hommes, explose, entraînant leur mort ainsi que celle de quelques soldats de Richepance.



Solitude, qui est en route pour rejoindre la résistance, est capturée avec de nombreux autres insurgés.



Napoléon Bonaparte, apprenant la victoire de Richepance, consulte ses ministres et décide le 16 juillet 1802 de rétablir l'esclavage en Guadeloupe afin de punir les rebelles.

Le lendemain, en Guadeloupe, Richepance supprime la citoyenneté aux hommes de couleur. Lacrosse, rétablit dans ses fonctions, n'osa jamais rétablir officiellement l'esclavage. C'est son successeur qui le fit, le 14 mai 1803.



Les insurgés capturés sont pour la plupart exécutés. Entre mai et décembre 1802, ils sont plus de 3000 à mourir dans des combats ou bien exécutés. Plus de 2000 sont déportés en France ou au Venezuela. Solitude est quant à elle condamnée à mort et emprisonnée plusieurs mois, jusqu'à son accouchement.



Le nouveau pouvoir en place compte faire de son enfant un esclave de plus pour les plantations.



Après son accouchement, le 29 novembre 1802, la Mulâtresse Solitude est suppliciée.

Véritable héroïne de l'histoire de la Guadeloupe, elle incarne les femmes et les mères des Caraïbes qui se sont battues pour la liberté et l'égalité dans le contexte du système esclavagiste.

4 Dossier Pédagogique

Sommaire

1. Contexte historique : société esclavagiste et espoir de liberté

1.1 Colonisation française et société esclavagiste

1.2 Traite transatlantique

1.3 1789 : Révolution française et philanthropie

1.4 Avril 1794 : l'invasion britannique

1.5 Juin 1794 : la proclamation de la liberté générale et la terreur

1.6 Napoléon prend le pouvoir

1.7 Mai 1802 : vivre libre ou mourir

2. L'esclavage en guadeloupe : populations et statuts

2.1 Cadre légal : le Code Noir

2.2 Enfants, femmes et hommes réduits en esclavage





2.3 Organisation du travail et hiérarchie sur une grande plantation

2.4 Les libres de couleur

2.5 Esclaves et libres de couleur

2.6 Les Blancs : contrôle de la société esclavagiste

3. Femmes en lutte

3.1 Se réunir, survivre

3.2 Fuir sa condition d'esclave : le marronnage

3.3 Le marronnage chez les femmes

3.4 Femme et mère : une condition plus difficile pour le marronnage

3.5 Les révoltes serviles

3.6 Femmes dans les combats

4. La Mulâtresse Solitude : histoire et symboles

4.1 L'ouvrage d'Auguste Lacour

4.2 Le roman d'André Schwarz-Bart

4.3 Figure historique des événements de mai 1802

4.4 Une histoire qui reste à écrire : quelques hypothèses

1. Contexte historique : société esclavagiste et espoir de liberté

Introduction

L'histoire de la Mulâtresse Solitude a pour cadre la Guadeloupe de la fin du 18^e siècle. A cette époque, la société de cet archipel de la mer des Caraïbes est entièrement organisée autour de l'esclavage et des cultures tropicales (canne à sucre, café, coton, etc.). De 1789 à 1802, la Guadeloupe traverse une période d'agitation politique marquée par les soubresauts des idéaux de liberté et d'égalité issus de la Révolution française. En l'espace de dix ans, la population guadeloupéenne connaît tour à tour des insurrections serviles, une guerre contre les Britanniques, l'abolition de l'esclavage et la reconquête de la Guadeloupe par une armée de soldats de couleur (1794), la liquidation de cette armée de couleur (1802) et, enfin, le rétablissement de l'esclavage.

Ainsi, l'espoir porté par les idéaux révolutionnaires fait-il place à la répression sanglante de la révolte des esclaves et des libres de couleurs (Noirs et métissés libres), en quête de liberté et d'égalité.

1.1 Colonisation française et société esclavagiste

Les Français débarquent en Guadeloupe en 1635. Ils combattent les Caraïbes, population autochtone de l'île. En 1660, lors du traité de Basse-Terre, les Caraïbes cèdent la Guadeloupe et la Martinique aux Français et conservent la Dominique, Saint-Vincent, Sainte-Lucie et la Grenade, où l'implantation française est tolérée. Au 18^e siècle, les Français et les Britanniques s'implantent de plus en plus dans les îles laissées aux Caraïbes.



Carte de la Guadeloupe vers 1650.
Gravure d'Abraham Peyrounin, édition P.
Mariette, Paris, 1750.



Homme Caraïbe des Iles Antilles
Rocoué avec son arc.
Peinture de Charles Plumier,
dans *Plantes de la Martinique
et de la Guadeloupe avec
des plans et des figures de
sauvages de ces pays*, 1688.

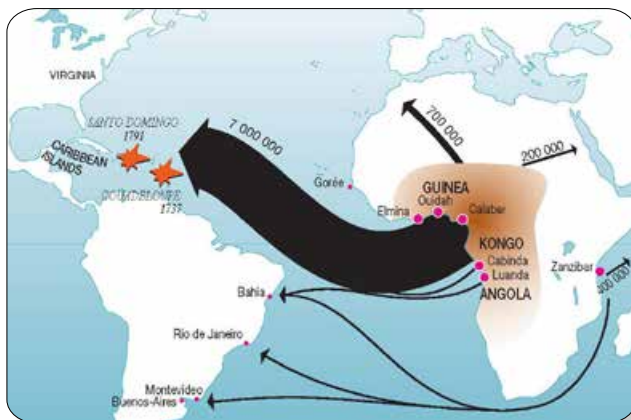
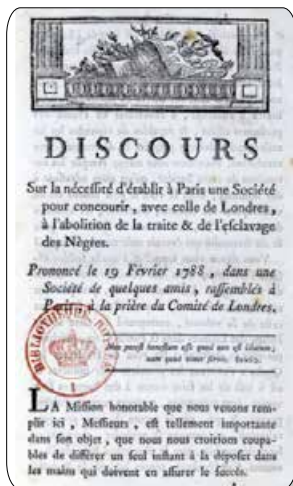


Illustration tirée du Projet UNESCO La Route de l'esclave



Discours sur la nécessité d'établir à Paris une société pour concourir à l'abolition de la traite négrière. La Société des Amis des Noirs, Paris, 1788.



Cachet de la Société des Amis des Noirs en 1788.

En quelques décennies, les Français instaurent une société esclavagiste dans le but de développer les cultures agricoles tropicales, en particulier celle de la canne à sucre. Ils s'appuient sur la traite transatlantique afin d'alimenter leur colonie en main d'œuvre servile. Cette société va perdurer jusqu'au décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, signé par le gouvernement provisoire de la Deuxième République française. A la veille de la Révolution française, les personnes réduites en esclavage, qu'elles soient nées en Afrique ou en Guadeloupe (créoles), constituent 84% de la population de la Guadeloupe (Régent, 2004).

1.2 Traite transatlantique

La traite transatlantique a abouti à la migration forcée de plus de 12,5 millions d'Africains, capturés, réduits en esclavage et vendus aux Amériques et aux Antilles entre le 16^e et le 19^e siècle. Elle a donné naissance à un commerce colonial et un trafic maritime menés par les Européens entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques, dont certains négociants français ont tiré un profit considérable.

1.3 1789 : Révolution française et espoirs

Dès 1789, les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité véhiculés par la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui proclame que «les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits», font naître l'espoir chez les libres de couleur et les esclaves de Guadeloupe, et alimentent leurs revendications. Les rumeurs de liberté et d'égalité se propagent et les conspirations serviles se multiplient. En France, la Société des amis des Noirs, créée en 1788, milite pour l'interdiction de la traite transatlantique et une abolition progressive de l'esclavage. Elle s'oppose aux représentants des intérêts des grands planteurs blancs aristocrates (par exemple Le Club Massiac).

1.4 Avril 1794 : l'invasion britannique

En 1793, le climat politique est tendu : la France a déclaré la guerre à l'Angleterre, rivale coloniale ; par ailleurs, les tensions s'accroissent en Guadeloupe entre les républicains et les royalistes, ces derniers étant prêts à s'allier aux Anglais. Au début de l'année 1794, face à la menace de l'invasion anglaise, Collot, gouverneur de la Guadeloupe, propose de recruter des esclaves dans l'armée républicaine et de leur offrir la citoyenneté en échange du service armé. Une grande partie des citoyens s'oppose à cette décision.

Le 9 avril 1794, les Britanniques attaquent la Guadeloupe avec le soutien des royalistes français. Face à la puissance de l'armée anglaise, Collot, qui n'est pas parvenu à imposer sa décision d'incorporer massivement des esclaves dans l'armée républicaine, est contraint de capituler.

1.5 Juin 1794 : la proclamation de la liberté générale et la terreur

Suite aux insurrections des libres de couleur et des esclaves de Saint-Domingue et pour répondre au besoin en soldats de la République, les lois françaises du 4 avril 1792 et du 4 février 1794 accordent respectivement l'égalité aux libres de couleur et la liberté aux esclaves.

Le 7 juin 1794, Victor Hugues, envoyé de Paris, proclame l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe. En quelques mois, grâce à l'incorporation dans l'armée d'anciens esclaves et de libres de couleur, il reprend la Guadeloupe aux Anglais. Les anciens esclaves s'illustrent par leur courage : tant les hommes, au front, que les femmes, sous les bombes anglaises à Pointe-à-Pitre, occupées à soigner les blessés. La période de liberté générale (1794-1802) est en réalité une période de travail forcé : les anciens esclaves qui ne se sont pas engagés dans l'armée sont obligés de travailler sur leur ancienne plantation.



Proclamation de l'abolition de l'esclavage.
Victor Hugues, 1794.



Bonaparte, Premier Consul, Jean Auguste Dominique Ingres, 1804.

1.6 Napoléon prend le pouvoir

En 1799, en France, Napoléon Bonaparte s’empare du pouvoir par un coup d’Etat. Il supprime le régime d’égalité qui avait transformé les colonies en départements français. Il est pourtant favorable à l’utilisation des troupes de couleur dans la guerre contre les Anglais.

Lors de la séance du Conseil d’Etat du 16 août 1800, le Premier consul déclare : « La question n’est pas de savoir s’il est bon d’abolir l’esclavage [...]. Je suis convaincu que [Saint-Domingue] serait aux Anglais, si les nègres ne nous étaient pas attachés par l’intérêt de leur liberté. Ils feront moins de sucre, peut-être, mais ils le feront pour nous, et ils nous serviront, au besoin, de soldats. Si nous avons une sucrerie de moins, nous aurons de plus une citadelle occupée par des soldats amis».

1.7 Mai 1802 : vivre libre ou mourir

En octobre 1801, Lacrosse, chargé par Napoléon Bonaparte de gouverner la Guadeloupe, veut déporter certains officiers de couleur, mais ceux-ci se révoltent et expulsent Lacrosse de la Guadeloupe.

La Guadeloupe est alors dirigée par un gouvernement provisoire dont le chef est Magloire Pélage, chef de brigade natif de la Martinique, enfant d’un mulâtre et d’une noire. Pélage jure fidélité à la France de Bonaparte. Malgré cela, au début de l’année 1802, Bonaparte charge Richepance d’une expédition de 3 500 hommes à destination de la Guadeloupe afin de rétablir Lacrosse dans ses fonctions et de punir les rebelles. En mai 1802, Pélage se prépare à accueillir les troupes de Richepance. Au moment de la relève des troupes, les soldats et officiers de couleur sont menés à bord des navires. Certains y sont menés calmement ; d’autres sont humiliés et molestés par les soldats de Lacrosse. Pélage se soumet à l’autorité de Richepance. D’autres, parmi les officiers et soldats de couleur, s’échappent.

1.7 Mai 1802 : vivre libre ou mourir (suite)

Craignant la vengeance de Lacrosse, le commandant Joseph Ignace, les capitaines Palerme et Massoteau, ainsi que le commandant martiniquais Louis Delgrès, organisent la résistance à l'oppression. Ce dernier lance l'appel du 10 mai 1802 : «A l'Univers entier, le dernier cri de l'innocence et du désespoir». La Mulâtresse Solitude, enceinte de quelques mois, rejoint le combat.

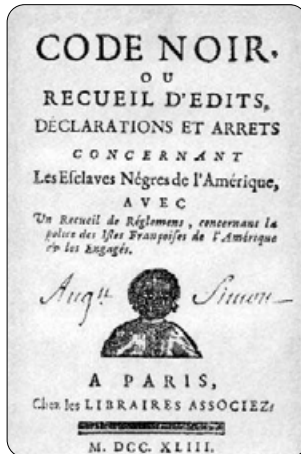
Le 26 mai 1802, Joseph Ignace perd la bataille de Baimbridge et se donne la mort pour ne pas être fait prisonnier. Le 28 mai 1802, Delgrès et ses troupes, composées de soldats, d'officiers et de civils, parmi lesquels de nombreuses femmes, font exploser la maison Danglemont au Matouba, où ils se sont retranchés, respectant ainsi le serment qu'ils avaient fait de «vivre libre ou mourir».

Entre mai et décembre 1802, les combats et la répression des insurrections ont fait plus de 3 000 morts chez les insurgés.





Famille métisse.
Peinture de
Le Masurier, 1775.



Code noir signé par
Louis XIV en 1685.
Ici réédition de 1743.

2. L'esclavage en guadeloupe : populations et statuts

Introduction

Pendant environ trois siècles, l'économie des colonies françaises des Caraïbes a fonctionné sur un système esclavagiste. Des liens sociaux se sont tissés, des hiérarchies se sont créées, et une grande variété de rapports entre dominants et dominés se sont instaurés.

A la veille de la Révolution française (1789), la population est répartie en fonction de trois statuts juridiques :

- le statut d'esclave ;
- le statut de libre de couleur ;
- et le statut de blanc.

Outre ces trois statuts juridiques, le système esclavagiste a instauré une catégorisation complexe fondée sur la couleur de la peau, le degré de métissage, le sexe et le lieu de naissance.

2.1 Cadre légal : le « Code Noir »

Le cadre légal de l'esclavage a été fixé par un ensemble de textes juridiques coloniaux appelé le « Code Noir », dont il existe plusieurs éditions et versions. Le Code Noir inclut notamment l'ordonnance de mars 1685, signée par Louis XIV, qui fixe les règles de l'esclavage aux Antilles françaises.

2.2 Enfants, femmes et hommes réduits en esclavage

En 1789, les esclaves composent 84% de la population guadeloupéenne. Parmi eux, 26% sont nés en Afrique et 74% en Guadeloupe (créoles) (Régent, 2004). Leurs conditions de vie sont très difficiles (injustices, sévices, malnutrition, etc.) et le taux de mortalité est élevé.

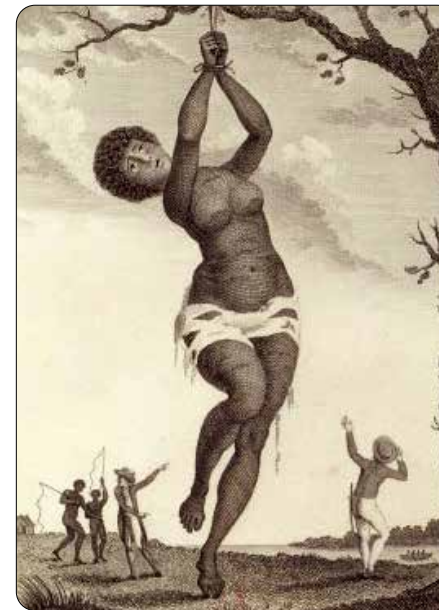
Au niveau juridique, l'ordonnance de mars 1685 emploie les mots « nègre » et « esclave » pour désigner les personnes réduites en esclavage. Elle affirme également :

- que l'esclave est meuble ;
- qu'il peut être vendu, saisi, donné ou faire partie d'un héritage ;
- qu'il ne peut circuler sans autorisation écrite de son maître ;
- que tout enfant dont la mère est esclave devient esclave.

L'esclave peut être affranchi et devenir un « libre de couleur ». L'esclave est « meuble » par opposition à « immeuble », c'est à dire qu'il ne peut être ni hypothéqué, ni attaché à une terre.

2.3 Organisation du travail et hiérarchie sur une grande plantation

A l'intérieur des habitations (nom donné aux grands domaines agricoles aux Caraïbes), un système hiérarchique fondé sur la qualification, le sexe, la couleur de la peau et le lieu de naissance, assure le contrôle des esclaves par la population servile elle-même.



Esclave Samboé, déchirée de coups de fouet.
Gravure de Tardieu l'aîné et John-Gabriel Stedman, 1798.



Petit moulin à sucre portatif.
Peinture de Jean-Baptiste Debret,
dans Voyage pittoresque et historique au Brésil, 1835.



Scène de danse au 18^e siècle (coll. Société d'histoire de la Guadeloupe).

Au bas de l'échelle sociale, les « esclaves des champs » constituent la majorité des esclaves. Il s'agit de Noirs créoles (nés dans les colonies) ou africains qui travaillent aux champs, au moulin ou à la sucrerie. Ils sont surveillés par des commandeurs (esclaves noirs créoles, rarement africains), eux-mêmes sous les ordres d'un économiste (blanc, libre de couleur, rarement esclave).

Les esclaves qualifiés (forgeron, menuisier, maçon, etc.) et les esclaves de la maison du maître (cuisinier, nourrice, blanchisseuse, etc.) sont mieux habillés, mieux logés et mieux nourris. Ils représentent le haut de l'échelle sociale de l'habitation.

2.4 Les libres de couleur

Les libres de couleur représentent 3% de la population guadeloupéenne en 1789 (Régent, 2004). Ils sont formés :

- des affranchis (esclaves noirs ou métis auxquels la liberté a été donnée) ;
- de leurs descendants ;
- et, en minorité, des Amérindiens présents en Guadeloupe avant l'arrivée des Européens.

Les libres de couleur n'ont pas le statut d'esclave mais ne jouissent pas non plus des mêmes privilèges (exemptions d'impôt, honneurs, etc.) que les gens reconnus par la loi comme étant des Blancs. Les libres de couleur sont par exemple victimes de ségrégation sociale, ne peuvent pas porter le nom de leur père lorsque celui-ci est blanc, ne peuvent pas exercer tous les métiers, paient plus d'impôts, sont régulièrement contrôlés lorsqu'ils circulent.

2.5 Esclaves et libres de couleur

Sur l'ensemble de l'île, en 1789, les libres de couleur possèdent 5% du nombre total d'esclaves (Régent 2010), en majorité des femmes, probablement en raison de leur prix moins élevé à l'achat. Il arrive que certains d'entre eux soient des membres de leur famille en attente d'affranchissement. Sur le plan des relations sociales, les libres de couleur et les esclaves sont proches. Ils sont en contact sur les habitations et se rencontrent lors des festivités, souvent interdites, telles que les rassemblements, les bals ou les carnivals. Les femmes libres sont quant à elles couturières, propriétaires, femmes de confiance de leurs anciens maîtres, accoucheuses, soigneuses, petites marchandes, etc.

2.6 Les Blancs : contrôle de la société esclavagiste

Les Blancs constituent le groupe dominant de la société esclavagiste guadeloupéenne. En 1789, ils représentent 13% de la population (Régent, 2004). Certains sont créoles, d'autres immigrés. Le nombre d'esclaves qu'ils possèdent varie en fonction de leur classe sociale :

- Les « Grands Blancs » sont les propriétaires des plus grandes habitations sucrières. Pour la plupart créoles, ils sont au sommet de la hiérarchie, contrôlent les institutions locales (Assemblée coloniale, Conseil souverain, etc.) et possèdent en moyenne une centaine d'esclaves.
- Les négociants contrôlent les ports de l'île, l'introduction des esclaves et des denrées européennes. Ils viennent pour la plupart de métropole et possèdent une vingtaine d'esclaves.
- La classe moyenne des Blancs est constituée de fonctionnaires, d'hommes de loi, de propriétaires de petites plantations (café, coton, etc), de petits commerçants. Ils possèdent chacun environ cinq esclaves.
- Enfin, il y a les « Petits Blancs » : les commis, les boutiquiers, les ouvriers, souvent issus des populations pauvres des villes et ports français. Ils ne possèdent que peu ou pas d'esclaves.



Moi libre aussi.
Gravure de Louis Darcis,
d'après le dessin de Louis-Simon Boizot, 1794.



Habitation Clément, Martinique.
Photographie de Cap21Photo, 2007.

3. Femmes en lutte

Introduction



Tout au long des deux siècles et demi du maintien du système esclavagiste en Guadeloupe, la population servile a cherché à échapper au travail forcé et à l'esclavage.

Le système hiérarchique de contrôle de la population servile par elle-même mis en place par les maîtres rendit difficile la révolte. Les formes de résistance furent pourtant nombreuses : lenteur au travail, sabotage, marronnage, etc.

Les femmes ont été les premières à être confrontées aux maîtres. C'était d'autant plus difficile que le système esclavagiste impliquait un abaissement supplémentaire de la femme par rapport à l'homme, notamment par la division sexuelle du travail.

3.1 Se réunir, survivre

La population servile est parvenue à contourner l'interdiction du droit de réunion. Des associations se sont formées en Guadeloupe. A l'origine, il s'agissait de regrouper les esclaves par langue ou par provenance africaine. D'autres étaient à vocation religieuse. Enfin, certaines, clandestines, avaient pour but d'aider les esclaves à s'échapper ou à renverser la société esclavagiste.

Au début 19^e siècle, deux associations apparaissent en Guadeloupe : les Grenats et les Violettes. Elles regroupent des esclaves, des libres de couleur et des Petits Blancs. Leur but est par exemple d'organiser des rassemblements le dimanche. Elles ont chacune, dans les quartiers où elles sont établies, deux chefs de sexes différents.

Ces associations sont soupçonnées par les maîtres d'encourager les esclaves et les libres à se soulever contre les Blancs.

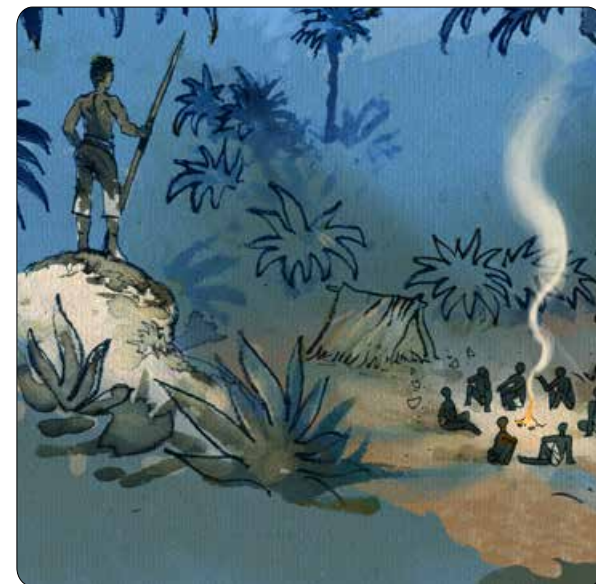
3.2 Fuir sa condition d'esclave : le marronnage

Certains esclaves choisissent la fuite (le marronnage) en solitaire ou en petits groupes. Les fugitifs sont appelés « Marrons » ou « Nègres marrons », du mot espagnol *cimarrón*, qui signifie « celui qui fuit son maître ». Les sévices qu'ils subissent lorsqu'ils sont rattrapés sont très violents : mutilation, marquage au fer rouge, masque de fer, etc.

Les Marrons vivent clandestinement :

- dans les ports ou les villes ;
- à l'extrémité des plantations ;
- en communauté, cachés dans des zones difficiles d'accès comme la montagne ou la forêt.

En Guadeloupe, après la défaite des insurgés contre le rétablissement de l'esclavage en 1802, le marronnage dans la forêt et la montagne se développe beaucoup.





3.3 Le marronnage chez les femmes

Les femmes fuient pour des raisons similaires à celles des hommes : échapper aux mauvais traitements, prendre en main sa propre vie et, dans certains cas, rejoindre l'être aimé, qu'il soit marron ou bien libre de couleur.

Les femmes en fuite se réfugient souvent dans les faubourgs des villes pour y chercher le soutien des Noirs libres qui y résident. D'autres travaillent clandestinement dans des lieux plus ou moins proches des grandes habitations. Les Noirs libres qui y vivent emploient souvent des salariés dont le statut ne les préoccupe guère (Gautier, 1985). Elles travaillent clandestinement aussi pour des Petits Blancs qui n'ont pas les moyens de s'acheter un esclave. Certaines vivent de la prostitution.

3.4 Femme et mère, une condition plus difficile pour le marronnage

Le nombre de Marronnes a toujours été inférieur à celui de Marrons (Gautier, 1985). Les femmes n'ont pas, en effet, les mêmes possibilités d'évasion :

- Elles ont la charge des enfants et peuvent être enceintes.
- Les travaux des hommes s'effectuent souvent à l'extérieur des plantations (gardiens, cabrouettiers ou postillons) ; ils ont par conséquent davantage de possibilités de fuite que les femmes (couturières, servantes, blanchisseuses, etc.).
- Une fois en fuite, les qualifications des hommes leur permettent de trouver plus facilement des emplois clandestins dans les ports ou les villes.



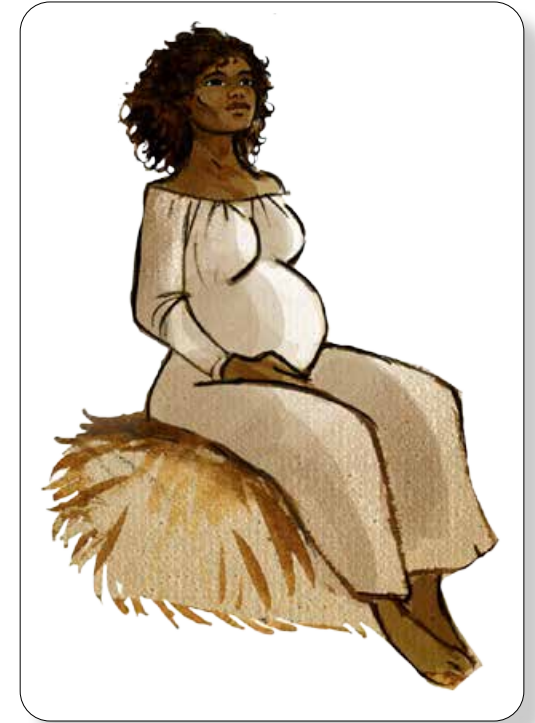
La moindre proportion de femmes dans le marronnage n'est donc pas liée à un meilleur sort sur les plantations mais à leur condition de femmes et de mères, qui entrave leur mobilité et leurs possibilités de se défendre (Gautier, 1985).

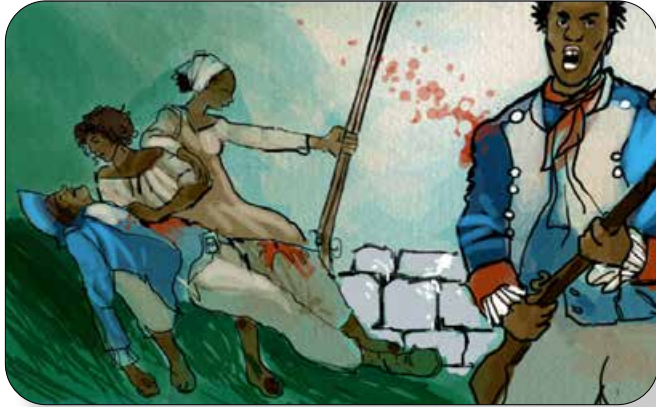
3.5 Les révoltes serviles

Les armes et les outils au poing, les esclaves de Guadeloupe se sont soulevés à plusieurs reprises au cours de leur histoire (1656, 1738, 1793).

Les révoltes serviles sont sévèrement réprimées, conduisant presque toujours à l'emprisonnement, aux sévices, ou à la mort.

Les révoltes sont peu nombreuses mais les conspirations sont plus fréquentes. Paradoxalement, les dénonciateurs des complots serviles étaient souvent des esclaves. Les maîtres promettaient aux esclaves, en échange de leur loyauté, des gratifications telles que l'affranchissement. En effet, certains esclaves participent au contrôle de la masse des cultivateurs, ce qui a sans doute contribué à son maintien pendant plus de deux siècles en Guadeloupe (Régent, 2004).





3.6 Femmes dans les combats

Dès le début de l'insurrection, en 1802, les femmes ont participé aux combats. Elles y tenaient d'ailleurs des rôles clés : elles apprêtaient les armes, soignaient et reconfortaient les blessés, les transportaient sous le feu de l'ennemi. Par ailleurs, elles assuraient la liaison entre les troupes, prenant le risque de se faire capturer ou d'être prises pour cible.

Enfin, elles galvanisaient les troupes par leurs chants, formant des rondes, rythmant leurs danses du cri « vive la mort ! ».



4. La Mulâtresse Solitude : histoire et symboles

Introduction

Il n'existe pas d'autre référence historique à la Mulâtresse Solitude que les quelques lignes que lui consacre l'ouvrage *Histoire de la Guadeloupe* d'Auguste Lacour (1805-1869). Pourtant, Solitude représente toutes les anonymes, femmes et mères, qui se sont impliquées avec détermination dans les luttes en faveur de l'égalité et de la liberté dans le contexte du système esclavagiste. L'histoire a malheureusement retenu peu de noms de femmes parmi ceux qui se sont illustrés dans ces luttes. On se souvient toutefois de Solitude et de quelques autres, telles que Sanite Belair et Marie-Jeanne Lamartinière à Saint-Domingue (Haïti actuel), et Marthe-Rose dite Toto en Guadeloupe.

4.1 L'ouvrage d'Auguste Lacour

Le seul ouvrage ancien faisant référence à la Mulâtresse Solitude est intitulé *Histoire de la Guadeloupe*, d'Auguste Lacour (1805-1869). Ce texte est basé sur des recherches dans les archives administratives, sur des chroniques de l'époque et sur les récits de témoins de l'insurrection de 1802 contre le rétablissement de l'esclavage. Lacour nous apprend peu de chose sur la Mulâtresse Solitude. Il affirme notamment qu'elle fut condamnée à mort et suppliciée le lendemain de son accouchement.

Extrait de la page 311 : « Arrêtée enfin au milieu d'une bande d'insurgés, elle fut condamnée à mort ; mais on dut surseoir à l'exécution de la sentence. Elle fut suppliciée* le 29 novembre après sa délivrance. »

* « Etre supplicié » signifie recevoir un supplice qui peut aller du fouet au carcan et jusqu'à la mort.



4.2 Le roman d'André Schwarz-Bart

En 1972, l'écrivain français André Schwarz-Bart publie un roman inspiré du contexte historique de l'époque et du peu que l'on sait du personnage.

Le roman narre le destin de Bayangumay, jeune Africaine entêtée et souriante, jusqu'à ce qu'elle soit capturée et déportée en Guadeloupe. Elle donne naissance à une Mulâtresse, Rosalie, après un viol dans le bateau qui l'emmenait aux Antilles. Le récit suit ensuite le parcours de Solitude (nouveau nom de Rosalie) jusqu'à son exécution, le lendemain de son accouchement.

L'histoire décrite dans le roman de Schwarz-Bart a connu un certain succès mais ne correspond pas à la réalité historique.



4.3 Figure historique des événements de mai 1802

Depuis 1999, suite au 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage (1848), l'histoire de Joseph Ignace, de Louis Delgrès, de la Mulâtresse Solitude et de leurs compagnons de lutte (Palerne, Massoteau, Codou, Jacquet, etc.), est mieux reconnue et transmise aux jeunes générations.

En 1999, une statue de la Mulâtresse Solitude a été inaugurée par la commune des Abymes en Guadeloupe.

En 2007, la ville de Bagneux, en région parisienne, a édifié un autre monument en sa mémoire et en « hommage et reconnaissance aux victimes et aux résistants de la traite négrière et de l'esclavage ».

4.4 Une histoire qui reste à écrire : quelques hypothèses

D'après le roman d'André Schwarz-Bart intitulé *La Mulâtresse Solitude* (Le Seuil, 1972), Solitude aurait été pendue. Aucune source historique ne le confirme. Le terme « supplicé » ne signifie pas forcément la peine de mort.

Il était fréquent de voir des peines de mort commuées en d'autres peines telles que des travaux forcés. Il faut par ailleurs signaler la présence d'une femme nommée Solitude dans un registre des nouveaux libres de 1860 en Guadeloupe ; il s'agirait d'une femme âgée de 80 ans à laquelle est donné le nom patronymique de « Toto ». Une conjonction de faits pourrait indiquer que cette Solitude soit la mulâtresse de 1802 car l'âge correspond et le patronyme attribué est troublant ; il évoque une autre figure féminine de 1802. En effet, Toto est aussi le surnom de Marthe Rose dite Toto, la compagne de Delgrès. On pourrait même supposer que Marthe Rose dite Toto serait la sœur de Solitude.



Extrait des Registres des nouveaux libres et d'individualité.
Capture d'écran du site Internet www.anchoukaj.org





Les Mortels sont égaux, ce n'est pas la naissance c'est la seule vertu qui fait la différence, eau forte, Carl de Vinck, 1794.

5 Ressources

Bibliographie

Adélaïde-Merlande, J. 1986. *Delgrès ou La Guadeloupe en 1802*. Paris, Karthala.

Adélaïde-Merlande, J. Bélénius, R., Régent F., *La rébellion de la Guadeloupe 1801-1802*, recueil de textes commentés, Archives départementales de la Guadeloupe, 2002.

Gautier, A. 2010. *Les Sœurs de Solitude, Femmes et esclavage aux Antilles du XVII^e au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, (1^{ère} édition 1985).

Lacour, A. 1858 *Histoire de la Guadeloupe : Tome 3, Basse terre*.

Régent, F. 2004. *Esclavage, métissage, liberté : La révolution française en Guadeloupe, 1789-1802*. Paris, Grasset.

Régent, F. 2007. *La France et ses esclaves : De la colonisation aux abolitions, 1620- 1848*. Paris, Grasset.

Saint-Ruf, G. 2002. *L'épopée Delgrès. La Guadeloupe sous la révolution française*. Paris, L'Harmattan.

Schwarz-Bart André, *La Mulâtresse Solitude*, Le Seuil, Paris 1972.

5 Ressources

Liens internet



Site Internet portant sur la rébellion de 1802
<http://www.lameca.org/dossiers/1802/>



Espace virtuel de ressources sur l'esclavage (CNRS)
<http://www.esclavages.cnrs.fr/>



Lacour Auguste, Histoire de la Guadeloupe, Tome 3, Basse terre 1858, Version numérisée :
<http://books.google.fr/books?id=e817AAAAMAAJ&printsec=frontcover#v=onepage&q&f=false>



Visitez et partagez le site internet
www.unesco.org/womenin africa



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

La Mulâtresse Solitude

Au mois de mai 1802, enceinte de quelques mois, la Mulâtresse Solitude participa aux rebellions guadeloupéennes contre le rétablissement de l'autorité de Lacrosse, capitaine-général de la Guadeloupe nommé par Napoléon Bonaparte, qui avait été expulsé en octobre 1801 à la suite d'un putsch des officiers de couleur de l'armée. Après son arrestation, Solitude fut emprisonnée et suppliciée le lendemain de son accouchement. Solitude incarne toutes les femmes et les mères des Caraïbes qui se sont battues pour la liberté et l'égalité dans le contexte du système esclavagiste.

Femmes dans l'histoire de l'Afrique

A travers un ensemble de ressources artistiques et pédagogiques portant sur une sélection de figures féminines de l'histoire de l'Afrique et de sa diaspora, l'UNESCO souhaite rendre hommage aux femmes africaines et honorer leur mémoire. Ce projet vise à témoigner que, de tout temps, ces dernières se sont illustrées dans l'histoire de leur continent, dans des domaines aussi divers que la politique (Gisèle Rabe-sahala), la diplomatie et la résistance à la colonisation (Njinga Mbandi), la défense des droits de la femme (Funmilayo Ransome-Kuti), et la protection de l'environnement (Wangari Maathai).

La sélection de figures historiques proposée dans le cadre de ce projet ne représente qu'une infime partie de la contribution des femmes africaines ou d'ascendance africaine, qu'elles soient connues ou anonymes, à l'histoire de leur pays, de l'Afrique et de l'humanité tout entière.

Pour davantage de ressources, visiter le site Internet www.unesco.org/womenin africa

Le projet UNESCO Femmes dans l'histoire de l'Afrique a bénéficié du soutien financier de la République de Bulgarie.



République de Bulgarie